

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES PALMERAIES

CONSTITUTION

(La Cote de la Bourse et de la banque, 4 mai 1914)

Société financière des palmeraies, au capital de 250.000 fr., divisé en 500 actions de 500 fr. — Siège social à Paris, 49, rue de Provence. — Conseil d'administration : MM. [Charles] Baston, [Raoul] Giraud, [Adrien] Hallet et [Jean] Lavagne d'Ortigue. — Statuts déposés chez M^e Delestre, notaire à Paris et extrait publié dans les *Petites Affiches* du 4 mai 1914.

BALO du 18 oct.

(La Cote de la Bourse et de la banque, 18 octobre 1920)

(La Libre Parole, 24 octobre 1920)

Émission de 10.000 actions de 100 fr.

AEC 1922/66 — Société financière des palmeraies, 1, rue des Italiens, PARIS (9^e).

Capital. — Société an. f. avril 1914, 2 millions de fr. en 20.000 act. de 100 fr. de numéraire ent. libérées. — Divid. : 1919 et 1920 : 6 p. 100 net.

Objet. — Toutes opérat. sur valeurs mobilières ou immob. et principalement sur les valeurs de plantations de palmiers à huile et des industries annexes.

Conseil. — MM. Adrien Hallet, présid. ; Charles Baston, J. Devisscher, Doumic¹, Raoul Giraud, admin. ; J. Lavagne d'Ortigue², admin. dél.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES PALMERAIES

(Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'AOF, juillet 1922, p. 247)

L'assemblée ordinaire de cette société a eu lieu le 21 juin, sous la présidence de M. Adrien Hallet, président du conseil d'administration. La situation déjà signalée l'an dernier ne s'est pas améliorée au cours de l'exercice 1921. Les grandes plantations d'hévéas et de palmiers à huile entrent dans la période de pleine production, ainsi que l'avaient prévu les promoteurs de ces cultures, alors que la consommation du caoutchouc et celle des lubrifiants diminue dans de larges proportions. Dans ces conditions, les sociétés auxquelles la Société Financière des Palmeraies s'est intéressée ont dû poursuivre la compression de leurs frais généraux. Certaines sont parvenues à produire dans des conditions d'économie telles que même les cours dépréciés qui sont

¹ Jacques-René Doumic (1884-1958) : fils de René Doumic, académicien français. Ingénieur ECP. Secrétaire général de la Banque commerciale africaine depuis le 1^{er} décembre 1925. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/BCA_1924-1963.pdf

² Jean Lavagne d'Ortigue : sous-directeur de la Société centrale des banques de province. Administrateur de la Banque commerciale africaine (1935) où il retrouva Jacques Doumic qui en était devenu le secrétaire général en 1925.

actuellement pratiqués sur le marché leur permettent de faire face aux charges d'exploitation. Le solde créditeur du compte de profits et pertes s'élève à 905 fr. 49, que l'assemblée a décidé de reporter à nouveau. Elle a décidé également de réélire administrateur M. Jean Lavagne d'Ortigue, arrivé à terme de mandat.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES PALMERAIES
(*La Vie municipale*, 6 janvier 1924)

L'assemblée ordinaire du 2 courant a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1923, faisant ressortir un bénéfice net de 75.864 francs après épurement du solde débiteur de 120.557 francs.

À l'actif : le portefeuille-titres est porté pour 1.914.787 fr. en diminution d'un exercice à l'autre de 337.783 fr. Les sommes en banque se chiffrent par 80.966 fr.

[Participation dans les Huileries africaines]

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Huileries_africaines.pdf

Le rapport du conseil signale que la hausse de l'huile de palme a favorisé la Société des Huileries Africaines dont la Société Financière des Palmeraies possède un paquet d'actions. Il fait état, en outre, d'une amélioration générale des conditions d'exploitation.

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 4 mai 1924)
(*Le Journal des finances*, 16 mai 1924)

Société Financière des Palmeraies. — L'assemblée du 2 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1923, lesquels ne donnent lieu à aucune répartition.

ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS
(*Annuaire industriel*, 1925)

Doumic (Jacques), 48, rue Jacob, Paris. — Administrateur délégué de la Porcelainerie de la Haute-Vienne, administrateur des Sociétés « Le Bloc équerre » et « La Fédération nationale », de [la Société financière des palmeraies](#).

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 20 novembre 1925)

Financière des Palmeraies. — L'assemblée du 19 courant a approuvé les comptes de l'exercice clos au 21 décembre 1924 qui se soldent par un bénéfice net de 86.194 fr. reporté à nouveau.

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 13 et 29 avril 1926)

FINANCIÈRE DES PALMERAIES Le bilan qui sera présenté à la prochaine assemblée de la Financière des Palmeraies se soldent par un bénéfice net de 335.991 fr., permettant

au conseil de proposer un dividende de 12 fr. brut par action, soit 8 fr. 80 et 17 fr. par part. Il n'avait rien été distribué l'an dernier.

Convocation AG
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 18 mars 1927)

1^{er} avril, 15 h. — Société Financière des Palmeraies, au siège social, à Paris, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires. — *Petites Affiches*, 15 mars 1927.

Société financière des palmeraies
(*Paris-Soir*, 19 mars 1927)

Les comptes de 1926, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 1^{er} avril, se soldent par un bénéfice net de 442.153 francs, contre 250.818. Rappelons que le chiffre de 17 fr. 50 (contre 12) a été mis en avant pour le dividende.

Convocation AG
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 2 mai 1928)

8 mai, 15 h. — Société Financière des Palmeraies, au siège social, à Paris, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires. — *Petites Affiches*, 21 avril 1928.

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 5 juin 1928)

Société Financière des Palmeraies. — L'assemblée du 1^{er} juin a approuvé les comptes de la période du 1^{er} janvier au 8 mai 1928 (date de mise en liquidation de Société), se soldant par un déficit de 3.230 fr., amorti par un prélèvement sur la provision.

(*Les Archives commerciales de la France*, 12 mai 1928)

PARIS. — Dissolution. — 8 mai 1928. — Soc. FINANCIÈRE des PALMERAIES, 13, Notre-Dame-des-Victoires. — Liquid. M. Mat. — 8 mai 1928. — *Loi*.

Mémento de l'actionnaire
(*Le Journal des débats*, 24 mars 1929)

28 mars, 14. h. 30. — Financière des Palmeraies. Assemblée extraordinaire, 13, rue Notre-Dame des Victoires.
